

**COMITE TECHNIQUE DE LABORATOIRE – sont présent :**

Stephane MARI, Cyril DUFOUR, Sandrine RUFFEL, Nadine PARIS, Colette TOURNAIRE, Jossia BOUCHEREZ, Valerie ROFIDAL, Brigitte TOURAINE, Chantal BRACHET, Fanchon DIVOL, Sandrine CHAY, Jean-François MANZANARES, Franck LECOCQ, Henrique AFONSO, Martin BOEGLIN

Excusé : Claire CORRAGTE, Carine ALCON, Karen BERTAUX, Hugues BAUDOT, Thierry DESSUP

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| Président                 | MARI Stéphane |
| Secrétaire /<br>Trésorier | DUFOUR Cyril  |
| Budget                    | 10 000€       |
|                           |               |

**- ORDRE DU JOUR-**

*Le CTL s'est déroulé en salle bibliothèque*

- I) **Utilisation des Milieux (Hugues) :** le retrait des bouteilles de milieux s'effectue sans notes dans le cahier. Pourtant ce suivi est important pour :
- Le suivi de l'activité de l'atelier milieux notamment pour la gestion des consommables,
  - Pour tracer sur une éventuelle contamination des bouteilles afin de prévenir les utilisateurs.
- Il faut donc faire remonter aux équipes l'importance de renseigner la prise des bouteilles dans le carnet.
- II) **Osmomètre (Martin) :** il y a le même problème qu'avant l'achat. Le plateau qui sort après les mesures ne revient pas dans son axe. De plus, il y a des soucis de mesures (contacter Martin pour plus de précision). L'appareil a été mis en réparation, dans l'attente, nous avons eu un appareil de prêt. Cet équipement de prêt fonctionne correctement. Au retour de notre équipement, le défaut est de nouveau présent. Le technicien n'aurait pas agi, car il n'aurait pas trouvé de dysfonctionnement. Le souhait de Martin est de faire un échange standard, le fournisseur lui, n'est pas d'accord pour cette solution, ils proposent de faire des retours atelier. Il faut que l'équipement soit opérationnel, il faut mettre en pression le fournisseur pour arriver à ceci. Puis dans un second temps, un contrat de maintenance sera pris par le laboratoire.
- Précisions de Martin : Avant de faire des mesures, il faut faire le calibrage et passer des étalons 2 ou 3 fois pour valider la fiabilité des mesures. Il faut laisser l'équipement allumé, s'il est éteint, il faut attendre 2 ou 3 heures avant de faire les premières mesures.

- III) **Incubateur réfrigéré (Martin)** : il y a des soucis qui ont été constatés depuis Janvier, il y a des cycles sur 1h30 où il atteint la température, puis remonte de 4°C puis redescend à la consigne. Un technicien est passé et une panne a été trouvée sur l'horloge qui contrôle le compresseur qui se coupe 1h toutes les heures. Une intervention a permis de modifier l'horloge pour arrêter le compresseur 10min toutes les heures. L'intervention étant une réparation de fortune, il faut attendre le retour du fournisseur pour savoir si cette réparation pourra durer dans le temps, ou si non faire un échange d'équipement.
- IV) **Appareil photo (Chantal)** : le lecteur de carte absent, il faut le retrouver ou en acheter un (20€). L'appareil photo est vieillissant (12ans), le zoom se décroche. Il y a une incompréhension sur le défaut (appareil photo ou zoom, ou les 2) Carine et Thierry ne sont pas là pour expliquer, le point est reporté au prochain CTL.
- V) **DIVERS**
- Licence graph pad : le laboratoire n'est pas favorable de sa prise en charge des licences, les équipes doivent faire l'achat en fonction de leurs besoins.
  - Lavage des vitres : il n'y a pas de décisions ferme. Le CTL, est favorable pour le lavage des vitres mais avec une prise en charge par le laboratoire (pas budget CTL)
  - La « juridiction » du CTL : il y a 2 parties au CTL : la partie décision d'achat pour le bien commun, ce budget est exécuté sans regard sur l'opportunité d'achat par la direction ; une partie consultative d'achat qu'elle peut proposer à la direction.

Prochain CTL le 12/04/2022

Ordre du Jour Avril : suivi des équipements. (Colette)